



rembourser un dépôt de garantie

Par **AQUITAINE**, le **07/02/2012** à **18:29**

Bonjour,

J'ai perdu un proces contre mon locataire qui m'avait fait des dégats dans une maison et dont le montant des réparations dépasser largement le montant du dépôt de garantie.

Il voudrait que je lui paie la somme en une seul fois alors que je ne peut pas.

je lui avait proposer de le payer en plusieurs fois car payer les réparations plus le dépôt de garantie plus une indemnité dépasse largement ce que je peut payer.

comment je peut faire pour le payer , est-ce que je peut déposer l'argent à la caisse des dépôts.

merci pour vos conseil

Par **Marion2**, le **07/02/2012** à **19:14**

Bonsoir,

[citation]est-ce que je peut déposer l'argent à la caisse des dépôts.

[/citation]

Je ne comprends pas pourquoi vous voulez déposer l'argent à la caisse des dépôts !

Si vous ne réglez pas ce que vous devez à votre ex-locataire, vous risquez fort d'avoir des frais supplémentaires importants.

A vous de voir.

Cdt